



Le Petit Journal de Geysans

DECEMBRE 2022

Edito Du Maire

Alors que la crise sanitaire n'a pas encore touché à sa fin, nous traversons à présent une période économique particulièrement préoccupante. L'inflation galopante sur les matières premières, les denrées alimentaires, les matériaux de construction et la hausse du coût de l'énergie impactent les particuliers, les professionnels mais également les moyens financiers des communes. Nous recherchons et mettons en œuvre des solutions afin de maintenir l'équilibre de notre budget.

Cette actualité ne nous fait pas oublier la nécessité d'animations et de festivités qui participent à la dynamique et à la vitalité de notre village.

Cet été, malgré la canicule, nous avons connu un retour progressif à une vie plus apaisée. Au mois de juillet, la vogue a rencontré un vif succès. Je remercie encore les associations et tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation et la réussite de cette fête.

Les 8 et 9 octobre, l'exposition « Chemin des Artistes » a été un événement culturel privilégié pour notre village où nous avons découvert avec plaisir le talent des artistes de notre commune et des alentours. Un grand merci à Nicole Collin pour la mise en œuvre de cette manifestation.

La rentrée des classes s'est bien déroulée. Nous avons accueilli 64 écoliers ainsi qu'une nouvelle enseignante, Mme Caroline Alboussière, chargée des CE1-CE2, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Ces derniers mois ont été caractérisés par une sécheresse inédite. Les arrêtés préfectoraux se sont succédé pour interdire l'arrosage aux particuliers et aux collectivités. En conséquence, l'arrivée d'eau au cimetière a été coupée et cela a occasionné des désagréments pour nous tous.

Dans les prochains mois, les projets prioritaires de la commune porteront sur la rénovation des appartements communaux: toiture et isolation, afin d'être aux normes d'ici 2026. Des devis sont en cours. La réfection du monument aux morts est repoussée à la fin de l'année à cause du manque de matériaux.

Afin de réaliser des économies, Geysans se voit dans l'obligation, comme toutes les communes qui dépendent de Valence-Romans-Agglomération, d'éteindre l'éclairage public de 22h à 6h la semaine et de 23h à 6h le week-end.

Par ailleurs, je remercie vivement les écoliers, les enseignants et les Geysanais pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre.

Enfin pour la première fois du mandat, la cérémonie des vœux 2023 devrait avoir lieu le vendredi 6 janvier prochain à 18h à la salle polyvalente. Je vous y attends nombreux !

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Cordialement

André MEGE

SOMMAIRE :

Page 1

*Edito du maire

Page 2

*Repas des Aînés

* Le Chemin des Artistes

Page 3

* Recensement

* Le 11 novembre

Page 4

* Associations

* Coupures de courant

FERMETURE DE LA MAIRIE

Du 26/12/22
au
01/01/2023 inclus

Le Conseil Municipal

vous souhaite de

Joyeuses Fêtes

De fin d'année

Nos aînés

Samedi 3 décembre 2022, le traditionnel repas des Aînés de la commune s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Tout d'abord, un hommage a été rendu aux absents pour raisons de santé, notamment nos doyens **Emilienne Pierre** et **Noël Paquien**, ainsi qu'aux Aînés disparus au cours de l'année.

Après l'apéritif, qui a mis tout le monde en appétit, les convives se sont réunis avec bonne humeur autour d'un délicieux et copieux repas concocté et servi par le traiteur Didier Roustan de Saint-Lattier et son équipe.

Ce rendez-vous festif et convivial a permis aux seniors de se retrouver avec plaisir et de passer une très bonne journée.

Par ailleurs, un panier garni a été distribué par la municipalité aux personnes empêchées par des situations difficiles ou la maladie.



Le Chemin des Artistes 2022

Malgré la pénurie d'essence, la première édition de Geysans a été un succès. 12 Artistes nous ont fait découvrir leurs œuvres, et 350 visiteurs sont venus les admirer.

Parmi les exposants, il y avait 2 artistes de la commune, Michel Monnet, Christine Papon ainsi que Virginie Tardy, de l'école de Geysans.

L'organisation a pu avoir lieu grâce à la participation des conseillers municipaux et bénévoles du village. Les Pépinières Pilaud de Peyrins ont gracieusement mis à disposition des végétaux pour agrémenter l'exposition.

Un grand merci à tous.



Recensement



Le recensement de la population de Geysans débutera le 19 janvier prochain et se terminera le 18 février 2023.

Le recensement de la population est un acte civique, **obligatoire**, qui concerne **tout le monde** et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux sur le secteur, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin ...

Cécile Mout a été désignée comme Agent Recenseur sur notre commune.

Nous vous remercions de lui réserver votre meilleur accueil.

Le recensement peut se faire en ligne : c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.



Cécile MOUT

Commémoration du 11 novembre



La cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en présence du maire, André Mège, de plusieurs élus du Conseil municipal, des enfants de l'école et de nombreux Geysanais.

Après la lecture du message officiel, du dépôt de gerbe et de fleurs au pied du monument aux morts, des écoliers ont lu des lettres émouvantes de soldats. Puis, en hommage à tous les morts pour la France, le public a observé une minute de silence.

Nouvelles des Associations

Club de l'Amitié



Photo prise à Arthemony au mois de septembre lors d'une invitation par le club des 2 villages (Margès Arthemony)

Une association donne de l'âme et du dynamisme dans un village.
Celle des « Jongleurs » met en place des activités depuis de nombreuses années.
Elle vous propose en début d'année 2023 de se retrouver pour :

un Moment Convivial

Dimanche 22 janvier : 14h30

Gaufres -
Crêpes -
Boissons

Jeux

Accordéon
diatonique
- guitare

2 euros de participation

Association

Les Jongleurs



Le Comité des fêtes Geyssans

Le comité a organisé cette année: la vogue au mois de juillet, la soupe au lard en novembre, et pour finir : tripes et saucisses rôties aux oignons le 12 décembre, une matinée réussie et conviviale.

Notre président **Mr Alain GORNISKI** tire sa révérence en 2023, après 5 années de présidence.

Afin de perpétuer nos manifestations, nous recherchons des personnes qui voudraient s'investir dans le Comité des Fêtes.

Notre Assemblée Générale est prévu le vendredi 24 Février 2023 à 20 Heures à la Salle Polyvalente de Geyssans. **Nous comptons sur vous !**

COUPURES DE COURANT

Des coupures de courant de **2 heures** peuvent étre programmées, en cas de risque de coupure généralisée :

en semaine uniquement, entre 8h et 13h et entre 18h à 20h.

EN CAS D'EXTREME URGENCE

Faites le **112**

Point de regroupement : **LA MAIRIE**

Pour rester informés : www.monecowatt.fr



Pétanque la GEYSSANAISE

L'Association la Geyssanaise remercie toutes les personnes qui ont participé aux manifestations organisées cette année 2022.

Elle vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Horaires déchèteries

Déchèterie de Romans-sur-Isère

Avenue de la Déportation
26100 Romans-sur-Isère

Horaires

Du lundi au samedi 8h45-12h/14h-17h30

Déchèterie de Mours-Saint-Eusèbe

ZA rue du Vercors
26540 Mours-Saint-Eusèbe

Horaires

Du lundi au samedi (sauf le mardi)
8h45-12h / 14h-17h30*

*Sauf décembre, janvier, février fermée le jeudi

Mairie de Geyssans

280, rue des Tilleuls
26750 GEYSSANS

☎ **04 75 02 97 44**

✉ **mairie@geyssans.fr**

➔ <https://www.geyssans.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 18h00

Jeu de 14h00 à 19h00

Vendredi de 13h00 à 16h00

Suivez l'actualité et les alertes
de la Commune avec
l'application Gratuite
PanneauPocket

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

Disponible sur
AppGallery



facebook



www.geyssans.fr